

Vitry-sud / Ardoines

Conseil de Quartier



◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du 02 juin 2023

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

- Madame Fatmata KONATE, Adjointe au Maire référente des conseils de quartier.
- Monsieur Abdallah BENBETKA, Adjoint au Maire référent des conseils de quartier.
- Monsieur Luc LADIRE, Adjoint au Maire en charge de la politique en faveur de la jeunesse.
- Madame Salima SOUIH, Adjoint au Maire à la végétalisation et à la biodiversité.
- Madame Sandra BAHRI, Conseillère municipale déléguée à la Concertation de proximité.
- Madame Faustine CLAIR, Directrice de la Direction des espaces verts.

La séance s'est déroulée en présence de 28 habitants.

ORDRE DU JOUR

1. Réaménagement du square Balzac : présentation du diagnostic « Bassin de rétention »
2. Point sur l'avancée du plan vélo à l'échelle de la ville.
3. La place des jeunes dans le quartier, diagnostic partagé avec les concernés.
4. Questions diverses.

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.



AMÉNAGEMENT / URBANISME

Réaménagement du square Balzac : présentation du diagnostic « Bassin de rétention »

La direction des espaces verts de la ville est revenue éclairer les participants sur le réaménagement du grand bassin de rétention. Des études complémentaires ayant été nécessaires, mener par l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT).

Madame Clair, directrice de la direction espaces verts, informe les habitants que suite aux études menées par l'EPT et des travaux sur les réseaux d'assainissement, la ville a eu la confirmation que le grand bassin de rétention du square Balzac n'était pas forcément obligatoire.

Service Vie de quartier

01 46 82 81 96 - viudequartier@mairie-vitry94.fr - Référente du quartier Houssem DJABALI

Vitry-sud / Ardoines

Conseil de Quartier



Madame Clair précise aux habitants qu'une deuxième concertation sur le grand bassin du square Balzac dans le même format que la première commencera à la prochaine séance du conseil de quartier. L'objectif est de maintenir la perméabilité des espaces verts dans ce grand bassin. Une première concertation a eu lieu au conseil de quartier en format d'atelier sur le réaménagement du petit bassin du square Balzac le 25 mars 2022, les résultats de celle-ci seront intégrés à la deuxième concertation consacrée aux espaces aménageables supplémentaires. Ainsi elle invite les habitants à être force de propositions lors de la prochaine séance du conseil de quartier.

Madame Clair indique également que les travaux de réaménagement du square Balzac commenceront au deuxième trimestre 2024 et la livraison avec plantation est prévu au quatrième trimestre 2024. Une attention a été portée au calendrier des travaux afin de maintenir le square Balzac ouvert pendant la période de l'été.



Un échange a lieu sur le budget et la possibilité de planter d'arbres fruitiers.



Madame Clair précise que le budget a augmenté, de plus la ville a pu obtenir une subvention de la part du département, ce budget sera géré en fonction de vos propositions la prochaine séance du conseil de quartier.

Les élu.es référent.es remercient Madame Clair et la direction des espaces verts pour ces points d'éclaircissement apporté aux habitants qui attendent le réaménagement de ce square Balzac depuis longtemps. Ils invitent les habitants à être présents et à participer à la deuxième concertation lors de la prochaine séance du conseil de quartier.

Inauguration du jardin partagé « Voltaire »

Madame Konate et Monsieur Benbetka indiquent que l'inauguration du jardin partagé « Voltaire » est de nouveau reprogrammé le samedi 1er juillet de 10h à 12h en présence de Monsieur le Maire.

Les élu.es référent précisent que le jardin partagé est partiellement ouvert, le centre social Balzac gère et inscrit les participants qui souhaitent faire revivre ce lieu. Ils remercient la direction des espaces verts de la ville et le centre social, mais aussi les jeunes du quartier qui ont participé au montage de ce projet.

Point sur l'avancée du plan vélo à l'échelle de la ville

Les élu.es référent.es proposent aux habitants présent de reporter ce point sur le plan vélo à la prochaine séance du conseil de quartier.



JEUNESSE

À la demande des jeunes du quartier, un point sur la place des jeunes dans le quartier a été mis à l'ordre du jour en présence de Monsieur Luc LADIRE, premier adjoint au Maire en charge de la politique en faveur de la jeunesse.



Une discussion s'engage avec plusieurs jeunes du quartier autour de la question d'accessibilité aux équipements sportifs du quartier tels que le stade et le gymnase Honoré du Balzac, les jeunes du quartier ont fait part de leur souhait

Vitry-sud / Ardoines

Conseil de Quartier



d'ouvrir le stade honoré du Balzac à tout public afin d'organiser des tournois, indiquant que le stade est ouvert qu'aux clubs et associations.

 Monsieur Ladire précise que la question d'accessibilité aux équipements sportifs pour tous préoccupe la municipalité depuis le début du mandat et qu'une réflexion est en cours entre les directions de sports et de la jeunesse et la ville de Créteil qui ouvre leurs équipements sportifs pendant les vacances notamment l'été. Ce partage d'expérience a pour l'objectif d'expérimenter l'ouverture des équipements sportifs tels stade et gymnase à tout public.

 Plusieurs jeunes indiquent également que le city stade à côté du gymnase Honoré de Balzac est en état dégradé notamment les barres de but qui risquent de tomber à tout moment ainsi que le manque d'éclairage public dans le chemin menant au stade. Ils souhaitent qu'il soit rénové.

 Monsieur Ladire propose aux jeunes du quartier présent l'organisation d'une déambulation dans le quartier en présence de la direction des sports afin de repérer ces équipements sportifs du quartier qui nécessite une réhabilitation.

 Les jeunes souhaitent également que l'éclairage public au square Balzac reste allumé le soir, car c'est le seul endroit dans le quartier où ils peuvent se retrouver, soulignant le manque d'espace en extérieur mis à la disposition afin de pouvoir se retrouver.

 Les élu.es référent.es précisent que pour des raisons d'économie d'énergie, mais aussi à cause des nuisances sonores générées le soir, laisser l'éclairage du square Balzac tard le soir n'est pas envisageable.

 Monsieur Ladire précise également que la question de la jeunesse est une orientation forte de la municipalité, beaucoup d'actions se développent sur toute la ville en faveur de la jeunesse.

 Les élu.es référent.es remercient les jeunes du quartier présent aujourd'hui à la séance du conseil. Ils les invitent à participer à la fête du Lilas. Ils précisent que le 7 juin un forum jeune d'emploi aura lieu à pôle emploi au 121 av de Rouget de Lisle.



DIVERS

 Les habitants de la rue Raphaël s'interrogent sur l'avenir de l'îlot vide au 16 rue Raphaël, et si un jardin est prévu à cet îlot par l'aménageur.

 Les élu.es référent.es répondent que cet îlot sera un jardin, la budgétisation du jardin est en cours par l'aménageur qui travaille avec les services de la ville afin de mettre en place une concertation avec les habitants concernés.

Service Vie de quartier

01 46 82 81 96 - viudequartier@mairie-vitry94.fr - Référente du quartier Houssem DJABALI

Vitry-sud / Ardoines Conseil de Quartier



 Les habitants de la rue Raphaël font part également de leur inquiétude à propos de la question de stationnement dans la rue Raphaël ainsi que la question des végétations qui dépassent au 30 rue Raphaël.

 Les élus précisent que cette question a été remontée au service voirie de la ville ainsi qu'à la police municipale, des réponses ont été formulées aux solutions proposées par les habitants dans la précédente séance du conseil de quartier. Concernant la végétation les élu.es référent.es invitent les habitants à utiliser l'appli Vitry Ma Rue pour ce type de signalement.



ON RÉPOND À VOS QUESTIONS

 Une habitante souhaite que les clôtures en bois des espaces verts au 29 rues Ampère soient enlevées, car ils présentent un danger aux cyclistes en cas de chute.

 La direction des espaces verts propose de retourner les clôtures en bois partie « piquante » dans le sol, en revanche, les clôtures doivent être maintenues pour protéger les plantations.

 Une habitante s'interroge sur la possibilité d'interdiction de la rue Anselme Rondenay aux poids lourds.

 Le service voirie affirme que la rue Anselme Rondenay est bien interdite aux poids lourds.

La séance du conseil de quartier de ce premier semestre de l'année se termine par un temps convivial à la terrasse du centre social Balzac autour d'un buffet organisé par la ville et le centre social Balzac. La prochaine séance aura lieu mi-septembre.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit, seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.